



Un an déjà que nous vous proposons notre information syndicale qui concile le sérieux avec une dose d'humour décalé et de fantaisie, du sobre et du bon goût qui a déjà six numéros et trois hors série... bien entendu les numéros anciens sont toujours disponibles sur simple demande de votre part auprès de nos militants.

L'imagination de ce gouvernement pour inventer ou augmenter au quotidien des taxes, des prélèvements ou autres impôts, nous donne une vague idée de l'infini...

Entre idéologie de l'imposition maximale et l'improvisation, ils sont déchainés ; ça les impôts pour tous c'est maintenant ... enfin presque tous car pour quelques relais d'opinion utiles comme les journalistes ... et nous au MINEFI nous sommes aux premières loges pour constater la catastrophe. Rien que ces derniers temps, nous avons donc eu droit au sketch de l'impôt sur les sociétés annoncé, modifié et désormais le plus élevé d'Europe ; mais nos champions donnent décidément dans le grandiose ... en attendant l'augmentation de la TVA qu'ils combattaient encore il y a quelques mois ... se sont surpassés avec la pause fiscale : d'abord le ministre qui déclarent que les impôts sont devenus insupportables... pompier pyromane schizophrénique ... car il faut lui expliquer qu'il a un rôle dans cette histoire. Sur ce " Moi Président " annonce une pause fiscale et se fait contredire par son Premier Ministre qui visiblement n'avait pas tout compris et qui l'annonce pour l'année suivante ! Bonjour la crédibilité et l'autorité ! Et la porte – parole du Gouvernement d'en rajouter encore une couche pour expliquer que finalement bien évidemment oui, il n'y avait pas eu de contradiction .C'est ça, et le Français ont du avoir une hallucination collective.

Ca rame dur sur le pédalo ...et, à force d'enfumer, ils en sont désormais au stade de l'auto enfumage ! cela serait risible , si, après l'affaire Cahuzac et si loin de l'autosatisfaction de nos technocrates , les agents ne devraient pas, par exemple, répondre à l'explosion du nombre de contribuables qui viennent demander des explications, des remises, des délais de paiement... et oui, il faut des agents pour servir les administrés, surtout quand la situation s'aggrave fortement... Ah, mais c'est vrai, notre administration

n'est pas prioritaire et tandis que les dossiers s'empilent, nous apprenons qu'il faut expliquer aux contribuables que la fraude fiscale c'est pas gentil ... par ce qu'évidemment ni nous ni eux ne l'avions compris ...

Une idée comme ça : et si on parlait un peu moins de démarche stratégique et un peu plus de service (encore) public ... bref si on revenait sur terre et à la raison.

Notre administration coule ... Ses immeubles aussi ?

Si des cours de danse sont proposés au Montaigne, ce sont bientôt des cours de natation qui seront mis en place au 10, rue du Centre puisqu'une piscine semble être en construction à l'entrée principale du bâtiment

Nous sommes sûrs que les visiteurs extérieurs sont très satisfaits de voir l'eau couler dans les poubelles quand ils se présentent à l'accueil...qui est l'image de notre administration.

Pour redevenir sérieux, et compte tenu de la situation exceptionnelle que nous constatons, nous vous informons de la lettre ouverte au Secrétariat Général sur les points suivants :



Par référence à Alfred Jarry qui était un précurseur dans le domaine du surréalisme. Il aura imposé un nouveau mot à la langue *ubuesque*, qui renvoie à l'univers singulier de son héros (la gidouille verte, le voiturin à phynances, le crochet à nobles, le bâton à physique, le petit balai qu'on ne saurait dire, etc.), et qui qualifie par extension un monde absurde, grotesque, dominé par la bureaucratie et le bon plaisir des tyranneaux à la fois odieux et ridicules.

La lettre au responsable de la maintenance immobilière peut être lue sur notre site avec le lien ci après.

Le maître nageur et le surveillant de baignade restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.



LE BUDGET DE LA DÉSESPÉRANCE !

Dans le cadre de la présentation du projet de Loi de Finances pour l'année 2014, les ministères économiques et financiers connaissent **2 564 nouvelles suppressions d'emplois**.

Depuis 2001, c'est un quart des effectifs qui a disparu dans les directions de Bercy ! Les ministres de Bercy concrétisent leur volonté d'afficher les missions économiques, fiscales, industrielles comme non prioritaires dans l'action gouvernementale, en totale contradiction avec les discours entendus tout au long de cette année sur la nécessaire lutte contre toutes les fraudes.

Dans ce contexte, les démarches stratégiques directionnelles en cours de finalisation, ne constituent qu'un "habillage organisationnel" pour justifier ces choix budgétaires. Les crédits de fonctionnement seront eux amputés de 50 millions d'euros, alors que dès cette année de nombreuses directions se trouvent en graves difficultés financières. Cette amputation budgétaire engendre des mesures restrictives sur les moyens de contrôle, des retards sur les paiements aux fournisseurs et des retards de remboursement des frais occasionnés par les déplacements professionnels des agents.

Alors que tous les acteurs de prévention font le constat d'une souffrance au travail qui s'installe durablement, il va sans dire que ces nouvelles suppressions d'emplois et ces restrictions supplémentaires de moyens de fonctionnement ne feront qu'aggraver encore les conditions de travail des agents. Dans le même temps, le PLF 2014 entérine le gel de la valeur du point d'indice pour la 4^{ème} année consécutive, la revalorisation des cotisations retraite, la suppression de la déductibilité des frais de scolarité, l'abaissement du quotient familial. Autant de mesures qui viendront amputer à nouveau le pouvoir d'achat des agents.

Une double peine qui se traduit en quelque sorte 'par un **travailler plus, pour gagner moins** ! **FO** déplore d'apprendre, par presse interposée, les grandes lignes de ce budget, ce qui en dit long sur la réelle volonté ministérielle d'un dialogue social constructif, justifier l'inexplicable pour les agents qui subissent au quotidien depuis maintenant bien trop d'années les conséquences de leurs choix budgétaires, et qui désespèrent d'en voir un jour leurs efforts reconnus à leur juste valeur.

AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION INDICIAIRE BRUTE DES AGENTS DE CATÉGORIE C EN 2014 ET 2015

À l'issue de la réunion avec les organisations syndicales de la Fonction Publique qui s'est tenue le 20 septembre 2013, le ministère de la Fonction Publique a annoncé que les agents de catégorie C bénéficieront de revalorisations de leur traitement brut en janvier 2014 et 2015. Selon le ministère, cette augmentation se fera en deux étapes, par : Une révision des bornes indiciaires au 1^{er} janvier 2014, L'attribution de 5 points d'indice majorés à chaque échelon au 1^{er} janvier 2015.

Les premiers échelons de la catégorie B seront également revalorisés pour ne pas être "dépassés" par les premiers échelons de la catégorie C. Le Gouvernement doit débiter, avant la fin de l'année, une réflexion sur une refonte générale

de la grille indiciaire des agents publics des catégories A, B et C sur la base du rapport Pêcheur qui sera remis fin octobre.

Après 3 ans de blocage des rémunérations, **FO** revendique une augmentation générale de la valeur du point d'indice qui bénéficierait aux 3 catégories statutaires de fonctionnaires.

LE BUDGET 2014 PÉNALISERA LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

Savoir si la "pause fiscale" est pour 2014 (selon l'Élysée) ou pour 2015 (selon Matignon) permet d'entrer dans le dur et de parler des choses qui fâchent.

Le ministère de l'Économie a dévoilé, le 11 septembre, les grandes lignes du projet de loi de finances 2014, ou budget de l'État. En matière de recettes, les nouvelles mesures représenteraient 9 nouveaux milliards d'euros par rapport à 2013. Or ces mesures apparaissent plus importantes pour les ménages que pour les entreprises.

ET POUR QUELQUES MILLIARDS DE PLUS...

Pour les 13 millions de salariés du privé qui bénéficient actuellement d'une mutuelle d'entreprise, la part versée par le salarié et celle prise en charge par l'employeur étaient jusqu'à maintenant déduites du revenu imposable.

La part versée par l'employeur pourrait être intégrée à l'assiette des revenus imposables du salarié, les augmentant d'autant. Autres mesures susceptibles de modifier à la hausse certaines feuilles d'impôts, la baisse du plafond du quotient familial de 2.000 à 1.500 euros par enfant, ou encore la suppression de l'abattement dont bénéficient les parents d'enfants scolarisés dans le secondaire et l'enseignement supérieur. Mais c'est la hausse de la TVA telle qu'envisagée par Bercy qui pénalisera surtout les ménages, tous, quels que soient leurs revenus. Ainsi, au 1^{er} janvier prochain, le taux de TVA normal passerait de 19,6% à 20%, tandis que le taux intermédiaire, de 5,5% d'abord, puis de 7%, grimperait à 10% (pour les produits de la restauration rapide, par exemple). En revanche, le taux réduit, appliqué à l'alimentation, au gaz et à l'électricité, serait ramené de 5,5% à 5%.

Les fonctionnaires de plus en plus pauvres !

De 2000 à 2012, l'inflation s'est élevée à plus de 25%.

Sur la même période, la valeur du point d'indice qui doit tendre à progresser pour compenser l'inflation n'a été revalorisée qu'à hauteur de 8,70%.

Ainsi en 12 ans, les fonctionnaires ont donc perdu 16,30% de pouvoir d'achat.

Dans le même temps, certains agents ont pu bénéficier de progression de carrière ou de revalorisation de leurs primes. Rappelons que l'amélioration des carrières ou la reconnaissance de certaines sujétions n'a pas vocation à compenser l'inflation.

Changer d'échelon, de grade ou de corps est un des éléments incontournables de la fonction publique de carrière qui a pour objet de reconnaître les qualifications, compétences et technicités des agents ainsi que leur ancienneté.

Il en est de même pour la revalorisation des primes dont le but principal est de compenser des sujétions particulières à chaque corps de fonctionnaires (travail posté, intempéries, horaires atypiques, etc).

Fort de ces améliorations de carrière, les gouvernements successifs se complaisent dans la mauvaise foi, en affirmant tous les ans que le pouvoir d'achat des fonctionnaires progresse, parfois même plus que l'inflation.

La FGF-FO affirme clairement qu'une telle présentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires consiste à travestir la réalité.

L'inflation doit être impérativement corrigée par l'augmentation de la valeur du point d'indice. Non content d'être la seule mesure égalitaire permettant à chaque fonctionnaire d'être traité de manière identique au regard de l'inflation, elle est également la seule à pouvoir s'appliquer de manière uniforme. En effet, chaque agent ne perçoit pas systématiquement des primes, chaque agent n'a pas forcément un corps de débouché de carrière et certains agents au sommet de leur grade n'ont plus de perspective de carrière.

Il faut rappeler que tous les éléments accessoires de la rémunération (en dehors du traitement) ne sont pas pris en compte pour le calcul de la pension. C'est cela que démontre parfaitement le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) quand il stipule que le taux de remplacement pour les fonctionnaires d'Etat est plus proche de 66% que de 75%.

Pour la FGF-FO, il est urgent de sortir de cette politique aveugle d'austérité qui tous les jours paupérise un peu plus les fonctionnaires.

Il faut également sortir immédiatement du discours selon lequel les fonctionnaires sont des privilégiés.

Sur 5,2 millions d'agents publics (Etat, Territorial et

Hospitalier), 2,3 millions sont en catégorie C et démarrent au SMIC.

Une seule solution : revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 5% et rattrapage du retard sur les années suivantes. Pour la FGF-FO, si le PLF 2014 devait confirmer un nouveau gel du point d'indice (la 4ème année consécutive...un triste record) la mobilisation sera nécessaire et incontournable !

3 PROTECTIONS VALENT MIEUX QU'UNE!



LA DEONTOLOGIE POUR LES NULS

1) Il est autorisé d'ouvrir un compte à l'étranger sans le déclarer :

- Vrai
- Faux
- Avec mon niveau de traitement, aucune banque d'un paradis fiscal ne m'ouvrira de compte.

2) Dissimuler une partie de ses revenus / Mentir dans sa déclaration fiscale :

- Je suis fonctionnaire, ça ne me viendrait même pas à l'idée
- C'est autorisé si on ne se fait pas prendre
- C'est autorisé si votre ex-femme ne vous dénonce pas
- Je ne peux rien dissimuler : j'ai juste mon traitement, c'est la DGFIP qui le verse et je subis un examen de mon dossier tous les 5 ans !

3) Avez-vous déjà dormi dans un lit en portefeuille ?

- Oui, à l'armée
- Oui, chez ma mémé qui ne faisait pas confiance aux banques
- Oui...dans mes rêves...
- Non ! Avec un point d'indice gelé et qui a perdu 12 % en 10 ans, comment je ferais ?

4) Quel est le prix d'un billet d'avion aller-retour Paris / Singapour ?

- Je ne sais pas, comme il n'y a pas de résidence EPAF, je ne me suis jamais renseigné.
- Je ne sais pas, les services sociaux n'y ont pas encore organisé de sortie, mais je vais demander à mes représentants FO Finances de le proposer au prochain CDAS 93
- 1 170 euros, avec 1 escale...oups... !

5) Au bord de quel lac ou quelle plage passerez-vous vos prochaines vacances d'été :

- Le lac de Genève ou le lac Léman, bref un lac en Suisse
- Une plage des îles Caïman
- Au Club Med à Punta Cana
- Comme une 4ème année consécutive du gel du point d'indice vient d'être annoncée, la plage de Monsieur Hulot ou la base de loisirs de Vaires sur Marne ou celle de Cergy Pontoise.

LA POLITESSE AU BUREAU

On travaille ensemble, alors apprenons à être correct pour ne pas vexer nos collègues :

On ne dira pas : Tu pues la transpiration

Mais : Waooh, t'as fait hyper vite pour venir

On ne dira pas : Tu pues de la gueule

Mais : Tu veux un mentos ?

On ne dira pas : Il est dégueulasse ton gâteau

Mais : Waooh, t'en a fait pour un régiment...

On ne dira pas : Montre- moi ton cul, beauté !

Mais : Faudrait qu'on aille à la piscine un de ces 4...

On ne dira pas : T'as pas un peu de cellulite ?

Mais : Ça fait longtemps que t'as arrêté la danse ?

On ne dira pas : T'as des poils sous les bras

Mais : Tu dois être plus moquette que carrelage, non ?

On ne dira pas : Ça fait une heure que je t'attends, merde !

Mais : Waooh, t'as vachement peaufiné ton maquillage...

Tu ne diras pas à ta copine : Beurk, t'as de la moustache !!!

Mais : T'as un côté félin

Tu ne diras pas : J'ai très envie de te sauter

Mais : Un resto, ça te dit ?

On ne dira pas : Je m'en fous de ce que tu racontes

Mais : Et alors, ça s'est terminé comment ?

On ne dira pas : T'as un p'tit zizi

Mais : Et c'est quoi ton truc pour faire rire les filles ?

On ne dira pas : J'ai méga envie de péter

Mais : Tu tiens combien en apnée ?

On ne dira pas : Ma parole, mais t'es toujours aussi con

Mais : Ce qui me fascine chez toi, c'est ta constance

On ne dira pas : Merde, v'la l'autre conne

Mais : J'te fais pas la bise, j'ai la crève

On ne dira pas : Elles sont nazes tes blagues

Mais : ah, je sais pas comment tu fais pour les retenir

On ne dira pas : T'as une gueule de balai à chiottes

Mais : Toi, t'es quelqu'un qui va au fond des choses

On ne dira pas : C'est un gros cageot ta femme

Mais : J'suis sûr que t'es un gars hyper tolérant

On ne dira pas : Tu me dois 100 balles (connard)

Mais : C'était super le resto l'autre jour, hein ?

On ne dira pas : T'as de plus en plus de rides...

Mais : Tu as l'air très détendue...

On ne dira pas : T'as un physique repoussant !

Mais : Je suis persuadé que l'amitié garçons/filles sans arrières pensées, ça peut exister

On ne dira pas : Elle est aussi moche que toi ta copine !

Mais : Vous vous êtes rencontrés dans une soirée à thème ?



“ Ce ne sont pas seulement les machines et les crédits qui font le progrès, c'est avant tout la valeur des hommes ”